

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 19/02/2026	N° DU PROCÈS-VERBAL 26036750																																																																						
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																							
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié Défaillance(s) majeure(s) 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVD. 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, ARD,AVD. 8.1.1.b.2. SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT : Un élément du système est desserré, endommagé, mal monté, manquant ou manifestement modifié d'une manière néfaste au niveau de bruit Défaillance(s) mineure(s) 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé, AVG,AVD,ARG,ARD. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARG,AVG,AVD,ARD. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, ARG,ARD.																																																																							
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire																																																																									
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																									
N° D'AGRÈMENT : S0135227																																																																									
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN																																																																									
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																									
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																									
N° D'AGRÈMENT : 01351572																																																																									
SIGNATURE : 																																																																									
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																									
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation		Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																							
GN-496-LY (F) 16/09/2025		21/04/2023																																																																							
Marque		Désignation commerciale																																																																							
PEUGEOT		208																																																																							
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																							
VR3UPHMHDP5043008	M1	VP																																																																							
Type/CNIT	Énergie																																																																								
M10PGTVP199T942	ES																																																																								
Document(s) présent(s)																																																																									
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																									
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																							
40123																																																																									
MENTIONS LÉGALES																																																																									
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">-5.6m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">0%</td> <td colspan="2">5%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">666daN</td> <td colspan="2">418daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>265daN</td> <td>254daN</td> <td>130daN</td> <td>134daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">5%</td> <td colspan="2">3%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>265daN</td> <td>254daN</td> <td>130daN</td> <td>134daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td colspan="4">72%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>CO ralenti (≤ 0,3%): 0.04% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.10% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.021</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%):</td> <td>-2.1%</td> <td colspan="3">-1.9%</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE		G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	-5.6m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	0%		5%		Forces verticales :	666daN		418daN		Frein de service :					Forces de freinage :	265daN	254daN	130daN	134daN	Déséquilibre (<20%):	5%		3%		Forces de freinage (efficacité) :	265daN	254daN	130daN	134daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	72%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%					Emissions à l'échappement :					CO ralenti (≤ 0,3%): 0.04% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.10% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.021					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%):	-2.1%	-1.9%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																						
	G	D	G	D																																																																					
Ripage (-8 à + 8m/km):	-5.6m/Km																																																																								
Dissymétrie suspension (≤30%):	0%		5%																																																																						
Forces verticales :	666daN		418daN																																																																						
Frein de service :																																																																									
Forces de freinage :	265daN	254daN	130daN	134daN																																																																					
Déséquilibre (<20%):	5%		3%																																																																						
Forces de freinage (efficacité) :	265daN	254daN	130daN	134daN																																																																					
Taux d'efficacité (≥ 58%):	72%																																																																								
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%																																																																									
Emissions à l'échappement :																																																																									
CO ralenti (≤ 0,3%): 0.04% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.10% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.021																																																																									
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%):	-2.1%	-1.9%																																																																							